

*Les subsides*

Il nous faut considérer l'environnement comme un bien qui nous est confié en fidéicommiss. Nous devons considérer notre pays et ses beautés non pas comme un legs de nos ancêtres, mais comme un prêt de nos enfants.

[Français]

Nous devrions savoir ici, au Canada, que les ressources de notre planète sont épuisables . . .

[Traduction]

. . . quelque chose qui peut être endommagé et pour toujours. Il nous faut oublier la vieille notion de propriété anglo-saxonne, comme quoi nous pouvons utiliser comme bon nous semble toutes les ressources de la planète.

J'ai entendu un enfant crier dans les tribunes plus tôt aujourd'hui. Cela m'a heureusement rappelé pour qui nous faisons ces choses finalement. J'ai appris cela dans les débuts de ma carrière politique d'une tribu indienne où les enfants ne sont jamais exclus d'une assemblée parce qu'ils sont les bénéficiaires ultimes des décisions qui y sont prises.

Enfin, je me souviens de l'épithète d'un grand architecte anglais, sir John Brugh, et je cite: «Terre, couvre-le lourdement, car il t'a bien souvent lourdement chargée». Van Brugh était un architecte qui se plaisait à concevoir des bâtiments massifs et grandioses. Nous avons imposé de bien lourds fardeaux à notre planète et c'est à nous tous qu'il revient de l'en alléger.

**M. Gurbin:** J'ai une question à poser au député, monsieur le Président. Je voudrais féliciter le député de Kenora-Rainy River (M. Parry) de son intervention raisonnable et raisonnée. Il a mentionné deux choses, sur lesquelles je voudrais connaître son opinion, à propos des activités locales. Il n'est peut-être pas au courant de la réaction, de l'accord qui a été conclu entre les autorités municipales, provinciales et fédérales. Le député pourrait-il nous dire qui, si nous voulons une réponse rapide, est mieux placé que le médecin des services de santé, le détachement de la police du lieu ou le service des pompiers de l'endroit, pour intervenir en cas d'urgence comme celle-ci, qui peut avoir lieu n'importe où, n'importe quand? Le député connaît-il une meilleure façon de réagir rapidement? Le député connaît-il d'autres cas en dehors de celui de la voiture qui se rendait au Manitoba? A-t-il des renseignements supplémentaires? Les seuls autres cas de personnes ayant du liquide du transformateur sur la peau sont celui qui a changé un pneu de sa voiture après avoir roulé dans le liquide déversé sur la route et une autre personne qui a nettoyé un chat qui avait été aspergé. Le sont les deux autres cas, en plus des personnes qui étaient dans la voiture mentionnée. Douze personnes ont téléphoné au Dr Freisson, médecin local des services de santé, parce qu'elles craignaient d'avoir inhalé des vapeurs contenant des BPC. Il a fait ce qu'il fallait dans tous les cas et suit les choses comme il convient. Le député de Kenora-Rainy River (M. Parry) pourrait-il répondre à ces deux questions?

● (1750)

**M. Parry:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le secrétaire parlementaire. Il est certain qu'il n'est guère possible

de prévoir de tels incidents. C'est pourquoi, le rôle de détection et de coordination appartient aux autorités locales. Je me rappelle, lorsque j'étais maire de Sioux Lookout, un cours sur la planification des mesures d'urgence auquel assistait le maire de Kenora, qui est toujours en fonction. J'estime qu'il convient de confier l'organisation des mesures d'urgence à la responsabilité. En ce qui concerne les cas de contact direct, je serais heureux de vérifier mes renseignements, d'informer le secrétaire parlementaire et de discuter avec lui du nombre de personnes qui ont pu être touchées.

[Français]

**M. Vincent:** Monsieur le Président, on sait que . . . Je dois féliciter le député de Kenora-Rainy River (M. Parry) pour son intervention. Maintenant, il existe certains codes et, particulièrement, il y en a un qui est intitulé «Lignes directrices sur la question des déchets de matériaux contenant du byphénile polychloré». J'aimerais savoir de l'honorable député de Kenora-Rainy River quelle est sa position au niveau de ces codes-là. Comment voit-il cela au niveau de leur application, afin que l'on fasse en sorte que ce qui est arrivé dernièrement ne puisse se reproduire et que l'application de ces codes soit faite une façon plus générale et plus exhaustive?

[Traduction]

**M. Parry:** Monsieur le Président, je remercie le député de Trois-Rivières (M. Vincent) de sa question. Il me semble en effet qu'il conviendrait d'établir des directives en vue d'indemniser les personnes touchées dans ces cas-là. A mon avis, il est inutile d'examiner les cas individuellement, compte tenu du nombre de cas semblables de contamination qui se sont produits. La pollution par le mercure de la rivière English-Wabigoon, dans ma circonscription, en est bien sûr un autre exemple. A mon avis, il devrait exister un système de tribunal d'indemnisation en matière écologique, de sorte que les personnes dont la santé a été touchée ou ceux dont les biens ont été endommagés puissent faire valoir leurs réclamations sans devoir se battre. De même, le cautionnement et l'assurance des transporteurs et des usages de toutes les matières dangereuses devraient faire l'objet d'un examen pour s'assurer que les risques éventuels, en cas de fuite ou de déversement, sont suffisamment couverts.

**M. Lewis:** Monsieur le Président, je félicite le député de Kenora-Rainy River (M. Parry). Il présente manifestement dans une optique locale la question des fuites et des problèmes qui l'entourent. Je le félicite de sa participation au débat. Je voudrais également féliciter le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) de son discours. Leurs interventions à tous deux ont été très constructives. Nous savons que nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous devons tirer la leçon des crises qui surgissent. On ne peut pas toujours les prévoir ni savoir comment on y réagira, mais l'intervention des députés a été utile.